

49

# DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU RAPPORT DE L'ALGERIE POUR LE SECOND CYCLE DE L'EPU

Le 29 mai 2012

Genève

Madame la Présidente,

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à Genève la délégation de l'Algérie conduite par \_\_\_\_\_ et la félicite pour la présentation de son rapport au titre du second cycle de l'EPU.

Ma délégation note avec satisfaction la détermination dont a fait preuve l'Algérie depuis son premier examen, pour rendre effectif les droits de l'homme dans le pays, notamment à travers la mise en œuvre des recommandations qu'il avait acceptées.

Le Burkina Faso salue les initiatives louables telles que le Plan National d' Action pour l'enfance et la Stratégie nationale (2005–2012) de lutte contre la violence à l'égard des enfants, ainsi que la coopération effective avec les procédures spéciales du Conseil à travers les invitations adressées aux titulaires de mandats thématique.

Madame la Présidente,

L'Algérie, consciente du grand danger que représente le terrorisme pour la garantie des droits de l'homme et la paix dans le monde, a également centré ces efforts sur la lutte contre ce fléau et cela est à saluer.

L'engagement du processus de réformes institutionnelles, politiques et socio-économiques, devant aboutir à l'adoption d'une nouvelle Constitution et la ratification d'instruments

internationaux relatifs aux droits de l'homme depuis le premier examen constituent autant d'acquis pour le pays.

Ma délégation relève également les défis et les contraintes aux quels fait face l'Algérie dans sa lutte contre les violations des droits de l'homme et appelle la communauté internationale à lui apporter son soutien, dans les conditions qui lui conviendraient le mieux, afin de les relever.

Enfin, elle recommande à l'Algérie de ratifier les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dont il n'est pas encore partie, notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, celles sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, ainsi que la convention de l'OIT sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques.

Je vous remercie.